

6 Société et Culture

Protection sociale/Clôture du Forum national sur la retraite vendredi Sur fond d'engagement du gouvernement à mettre en œuvre les recommandations formulées



Photo : BANDOMA

Paul Biyoghe Mba : "Je voudrais vous rassurer que ce rapport sera rapidement transmis au Premier ministre, qui le soumettra à son tour au chef de l'Etat".



Photo : BANDOMA

Le DG de la CNSS, Dr Désiré Lassegue, s'exprimant à la clôture.



Photo : BANDOMA

Plusieurs préoccupations ont été soulevées au cours de ces assises.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Parmi celles-ci, la redéfinition du statut du retraité, l'harmonisation de l'âge de la cessation d'activités, la revalorisation régulière des pensions en tenant compte de l'évolution du coût de la vie, l'institution d'une carte permettant de faciliter l'accès à certains services publics et de bénéficier de la réduction ou de la gratuité.

Ce sont sans doute de beaux jours qui s'annoncent pour la condition du retraité dans notre pays. Convoqué sous l'impulsion du président de la République, Ali Bongo Ondimba, et placé sous la tutelle technique du ministre du Développement social et familial, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, en collaboration avec les Caisses nationales de sécurité sociale (CNSS), d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), des pensions et des prestations familiales des agents de l'Etat (CPPF), ainsi que le Fonds national d'aide sociale (Fnas), le Forum



Photo : BANDOMA

Vue d'un panel de discussions.

national sur la retraite s'est achevé vendredi en fin d'après-midi à Angondjé, avec des propositions concrètes et innovantes. Parmi celles-ci, la redéfinition et la consolidation du statut du retraité, l'harmonisation de l'âge de cessation d'activités, la revalorisation du paramétrage et des modalités de calcul de la pension tenant compte de l'évolution du coût de la vie. Réunis pendant ces deux jours, les experts locaux et internationaux ont émis le vœu de voir instituer une carte du retraité pour faciliter l'accès à certains services publics et

bénéficier éventuellement de la réduction ou de la gratuité. "Il faut créer un partenariat public-privé pour l'emploi des retraités des forces de défense et de sécurité, construire des maisons de vie pour les retraités en difficulté sociale, étendre l'accessibilité et la disponibilité des lieux de perception des pensions sur le territoire national, rendre immédiat le paiement des pensions ou allocations dès la fin d'activité, faciliter l'accès à la propriété dès le début de la carrière, prendre en compte les congés parentaux dans le calcul de la durée de cotisation, et faire bénéficier aux retraités



Photo : BANDOMA

Un participant s'interrogeant sur le sort du personnel de la main-d'œuvre non permanente.

des allocations familiales pour les enfants nés pendant la retraite et ceux à charge", a indiqué la mouture qui synthétise les recommandations qui ont été formulées. C'est dire la nécessité d'un changement de paradigme dans la mise en œuvre du système de protection sociale et de couverture globale des populations vivant au Gabon. D'où l'idée d'un financement pour un service de prestation liant à la fois pérennité et équilibre. A ce sujet, les participants ont identifié deux modes : l'un basé sur la cotisation des adhérents, et l'autre sur la fisca-

lité indirecte. Pour le premier, il est demandé une révision des plafonds actuels en augmentant le taux de cotisation des travailleurs à 8% et celui de l'employeur à 20%. Pour un revenu mensuel inférieur à 150 000 francs CFA, le taux de cotisation doit être de 15.000 FCFA par trimestre. Les salaires supérieurs à 150 000 FCFA quant à eux doivent être soumis au taux général de cotisation. Pour le second mode, les experts proposent la mise en place d'une taxe sur la délivrance des passeports et cartes de séjour, le prélèvement libératoire sur des fonds stables

(foncier, logement, transport, alcool, tabac, etc.) et la transformation de la Taxe complémentaire sur le salaire (TCS) en une autre, qui sera à verser aux organismes de protection sociale.

"Je voudrais vous rassurer que ce rapport sera rapidement transmis au Premier ministre, qui le soumettra, à son tour, au chef de l'Etat, pour que le Conseil des ministres puisse l'examiner très vite dans tous ses contours, l'évaluer et faire en sorte que les recommandations soient progressivement mises en place. C'est un engagement que je prends devant vous", a tenu à rassurer le ministre d'Etat Paul Biyoghe Mba. Déjà, la promulgation de la loi n° 28/2016 du 06 février 2017 portant code de protection sociale en République Gabonaise constitue une avancée non négligeable dans le système de protection sociale. Les actes du Forum national sur la retraite représentent quant à eux le signe précurseur de négociations à venir entre les représentants de l'Etat, les employeurs et les travailleurs.

Voyage d'étude

Deux jeunes gabonais en immersion à Veolia

F.A.

Libreville/Gabon

MACCOLINES Amaechi Mengue, étudiant en génie logiciel, licence 3, à l'Institut national des postes, des technologies de l'information et de communication (IINPTIC), et Charnick Emame Ossogho, étudiant en Entrepreneurat et management de projets à BGFI Business school, viennent de participer à la 8e édition du programme Veolia Summer school en France. Ces deux jeunes gabonais viennent d'être présentés à Libreville par le directeur général de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), Antoine



Photo : F.A.

Le DG de la SEEG, Antoine Boo (3e à partir de la gauche), entouré des deux jeunes stagiaires gabonais.

Boo, lors d'une conférence de presse. En effet, depuis 2010, la Veolia Summer school organise, chaque été, une visite guidée des étudiants

venant du monde entier. Dans le but de faire découvrir à ces derniers les activités de l'entreprise. Ces deux compatriotes, sélectionnés parmi les meilleurs

des établissements supérieurs du pays, et les 36 autres étudiants, issus de 30 universités de 22 pays dans lesquels Veolia opère, ont travaillé sur un

cas concret notamment la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets dans un nouvel écoquartier durable de 16 000 habitants pendant 10 jours. "Veolia dé-

fend bien les règles de l'environnement et se positionne bien comme une entreprise futuriste parce qu'elle innove, pense à l'environnement et à toujours développer les ressources humaines", a souligné l'un des stagiaires, Charnick Emame Ossogho. "Avec ces connaissances je verrai comment faciliter les choses avec Veolia et la SEEG afin de travailler ensemble sur la gestion des déchets au niveau du Gabon", a déclaré, pour sa part, Maccolines Amaechi Mengue.

La SEEG quant à elle promet un suivi des étudiants dans leur carrière en leur offrant la possibilité d'effectuer des stages au sein de l'entreprise.